



DISCOURS

de
Monsieur Gaston TONG SANG
Président de la Polynésie française



A l'occasion de la 2^{ème} édition
des journées de la pêche et de l'aquaculture



- Mercredi 21 Avril 2010 à 11h00 -
Port de pêche



- Monsieur le Haut Commissaire,
- Mesdames et Messieurs les Ministres,
- Mesdames et Messieurs les représentants à l'Assemblée de la Polynésie française,
- Mesdames et Messieurs les chefs de service,
- Mesdames et Messieurs les responsables du secteur public et privé,
- Mesdames et Messieurs qui œuvrez dans le monde de la pêche, marins pêcheurs, capitaines, armateurs, mareyeurs,
- Mesdames et Messieurs,
- Chers amis,
- Ia Ora Na, Maeva e Manava,

J'ai l'honneur et le plaisir d'inaugurer, avec vous, cette 2^{ème} édition des journées de la pêche et de l'aquaculture.

Qu'il me soit permis d'abord de remercier tous ceux et toutes celles qui sont venus nombreux assister à cette sympathique manifestation.

Je remercie le ministre des ressources maritimes de cette heureuse initiative, qui, au delà du caractère festif, permet d'attirer les regards sur ce secteur d'activité économique.

Elle nous permettra aussi, espérons-le, de faire goûter au grand public les premiers Paraha peue, issus de l'élevage de Vairao !

Elle permet, enfin, d'intéresser notre jeunesse et nos élèves, et avec eux, de sensibiliser leurs parents aux PGEM (plan de gestion des espaces maritimes), à la fragilité de notre écosystème et à la nécessité de protéger nos ressources marines.

Cette manifestation sera aussi un temps de réflexion car plusieurs débats sont programmés et des tables rondes seront organisées sur les questions de fond relatives à la pêche et à l'aquaculture.



Concernant l'aquaculture, le gouvernement s'est attaché, ces derniers temps, à créer pour ce secteur, un environnement favorable afin de lui donner toutes les chances de devenir une activité économique à part entière.

Ainsi un arrêté en Conseil des Ministres a récemment prévu la protection sanitaire tant attendue des professionnels. Un autre a fixé à la baisse le prix des post larves et alevins. Les travaux avancent sur le site proche de l'Ifremer à Vairao, où sera ouvert, dès le

début de l'an prochain, le centre technique aquacole, outil indispensable au développement de la filière. Saluons aussi, la tenue à Tahiti, en décembre prochain, des journées internationales de l'aquaculture.



Pour la pêche, ces journées sont l'occasion de faire le point sur la restructuration du secteur.

J'ai relevé avec intérêt que se tiendra la restitution des ateliers de la pêche, travail de longue haleine élaboré par quelques professionnels, en partenariat avec le service de la pêche. Cette réflexion présentée à tous les acteurs devrait aboutir à :

- une réorganisation du Port de Pêche et du circuit de vente des produits,
- un transfert à la S3P (société du Port de Pêche de Papeete) des équipements et services gérés par le Port autonome,
- un soutien accru à l'export,
- un développement des formations aux capitaines et aux pêcheurs, visant à l'obtention d'une plus grande qualité des produits pêchés pour la mise en place, à brève échéance, d'une éco-certification de la filière.

Je tiens à saluer ce type d'initiative qui favorisera un développement indispensable, concerté et écologique. Si nous voulons exporter au meilleur prix et obtenir la meilleure rentabilité possible pour nos

entreprises, nous nous devons d'offrir des garanties à nos acheteurs. Nous devons également assurer cette qualité à nos consommateurs polynésiens.

Je sais aussi, que l'accent a été mis, ces derniers temps, sur la sécurité des embarcations et, qu'au total 250 Radio-Balises de Localisation des Sinistres (RLS) ont été distribuées sur l'ensemble de la Polynésie française. Enfin, il est important de noter que le parc de Dispositif de Concentration des Poissons (DCP), endommagé lors du passage du cyclone OLI, sera intégralement reconstitué et étendu au cours des mois à venir de points supplémentaires, d'abord, aux ISLV et IDV, puis ensuite sur les autres archipels.



J'évoquerai enfin l'état d'avancement du statut du marin pêcheur.

Les textes ne sont pas encore votés. Je soulignerai simplement l'importance de reconnaître à travers ce statut, la valeur des hommes qui sont les principaux acteurs de ce secteur économique. Car le métier de marin pêcheur est difficile. Il oblige ceux qui le pratiquent à quitter leurs familles, leurs foyers de longues semaines, voire des mois.

Les spécificités de cette profession sont à prendre en considération et je tiens à saluer le travail réalisé et la concertation entre les ministères et leurs services.

Je ne doute pas de l'aboutissement de ce statut dans les meilleurs délais, car il est capital pour la fidélisation des équipages, la situation des entreprises de pêche et la valorisation de la profession.



Pour conclure, je réitère mes remerciements à tous les acteurs qui se sont mobilisés pour que cette journée de la pêche et de l'aquaculture soit une réussite, avec une motion particulière pour le service de la pêche et à la société d'économie mixte du Port de Pêche de Papeete, Tahiti Nui Rava'ai, qui nous accueille sur son domaine et va nous permettre de côtoyer un monde à la fois familier et inconnu, celui de la pêche.

Nous savons que notre domaine maritime constitue l'une de nos richesses. L'occasion m'a d'ailleurs été donnée de fortement insister sur ce sujet auprès de nos partenaires européens, lors de la Conférence des Pays et Territoires d'Outre-mer à Bruxelles : nos réserves halieutiques, bien gérées, doivent nous permettre de conforter notre développement durable, en regard notamment des besoins exprimés par l'Europe et l'Asie en matière de produits de la mer.

Les métiers de la pêche et de l'aquaculture constitueront un secteur économique majeur, sur lequel nous pouvons compter pour l'avenir.

J'exprime ainsi le souhait que ces journées et les efforts produits par tous les acteurs et organisateurs de cette manifestation susciteront des vocations chez nos jeunes.

Je souhaite à tous d'excellentes journées, enrichissantes et festives.

Mauruuru e ia maitai tatou i roto i te aroha o to tatou Atua.

Gaston TONG SANG